

Procès verbal de la CDTIS 56

Le 21 novembre 2024 à Baud

Présents : AVRIL Jean Michel , GUILLORY André , LE BOT Jean Pierre , LE BOT Joël , LE MANCHEC Joseph , NICOLAZIC Guy , RAULT André , ROCHER Frédéric , TOUBLANT Jean Paul

Invités : DAGORNE Lionel président du district et SAINT GERMES Félix secrétaire en charge de cette commission

Ouverture de séance par le président en remerciant de leur présence les membres au complet , S'ensuit un temps de recueillement à l'intention de nos défunts

Présentation du bilan 2024 faisant apparaître 126 classements « installations et salles », 26 éclairages et 12 avis préalables , le taux de classement est de 88% (91 en 2023) la conséquence de quelques retards de classement et surtout le nombre d'installations « suspendues » donc non classées actuellement , ce qui les interdit de compétition

Retour sur les anomalies constatées en cours d'année concernant les formulaires « stadium » , utilisation du bon formulaire , saisie informatique obligatoire des formulaires , etc ,,

Deux points précis seront suivis la saison prochaine , le suivi des terrains N°1 suspendus qui sont laissés en l'état et fourniture systématique d'un plan de masse mentionnant le NNI dès qu'il y a 2 terrains sur le complexe

Le programme 2025 est chargé à cause de la saisie en 2015 de tous les terrains ayant un NNI (Numéro National d' Identification)

Concernant le fonctionnement de la commission , le président Joël LE BOT est réélu pour les 4 ans à venir , il représentera avec Frédéric ROCHER le district à la commission régionale

Rappel :

- seul un terrain classé peut recevoir une compétition officielle
- la commission est disponible pour répondre aux projets des clubs et collectivités

Toutes nos félicitations à notre collègue Guy NICOLAZIC pour sa médaille d'or de la LBF pour ses très nombreuses années au service du football dans différentes fonctions

Le président

Joël LE BOT

